

## Communiqué de presse

---

# Nicox : Résultats financiers de l'année 2022, point sur les prochaines étapes clé

---

- **Chiffre d'affaires net de €3,3 millions en 2022**
- **Trésorerie au 31 décembre 2022 de €27,7 millions**

20 mars 2023 – diffusion à 7h30  
Sophia Antipolis, France

**Nicox SA** (Euronext Paris : FR0013018124, COX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui les résultats financiers et opérationnels de Nicox et de ses filiales (le "Groupe Nicox") pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2023 et fait un point sur les étapes clé à venir.

*"L'année 2022 a été marquée par l'achèvement de l'étude clinique Mont Blanc qui a démontré que le NCX 470 a atteint l'objectif d'efficacité requis pour une approbation aux États-Unis pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire. Les principales données de l'étude Mont Blanc ont été présentées au Congrès Annuel de l'American Glaucoma Society et nous nous préparons à présenter dans les prochains mois d'autres analyses de cette étude à des conférences clé dans le domaine de l'ophtalmologie. Nous prévoyons de démarrer cette année des études cliniques supplémentaires visant à renforcer le profil thérapeutique du NCX 470" a déclaré **Andreas Segerros, Directeur Général de Nicox**. "Notre partenaire Bausch + Lomb a enregistré pour VYZULTA une croissance des revenus de 31 % par rapport à l'année dernière ainsi qu'une augmentation du nombre de prescriptions aux États-Unis, ce qui nous a permis de recevoir plus d'un million d'euros de redevances nettes pour la première fois au quatrième trimestre 2022. Le montant des redevances devrait continuer à croître en raison de l'augmentation des prescriptions et de l'expansion géographique de la commercialisation de VYZULTA. Avec une trésorerie de plus de 27 millions d'euros à la fin de l'année 2022, la Société est financée jusqu'au deuxième trimestre 2024."*

### Résultats financiers de l'année 2022

Le chiffre d'affaires net<sup>1</sup> sur l'ensemble de l'année 2022 s'est élevé à €3,3 millions (entièrement composé de redevances nettes) contre, pour l'année 2021, €7,2 millions (€2,4 millions de redevances nettes, €4,8 millions de paiements d'étape dans le cadre de partenariats).

Les dépenses opérationnelles de l'année 2022 s'élèvent à €27,2 millions contre €25,1 millions pour l'année 2021.

La perte nette du Groupe Nicox sur l'ensemble de l'année 2022 s'est élevée à €27,8 millions, comparée à €43,8 millions pour l'ensemble de l'année 2021. La perte nette en 2022 inclut un montant de €10,9 millions sans impact sur la trésorerie résultant d'une réduction additionnelle de la juste valeur estimée de NCX 4251 à la suite de la décision du Groupe de ne pas poursuivre le développement en interne mais de rechercher pour cela un partenaire aux États-Unis. La perte nette en 2021 comprenait un montant de €27,8 millions sans effet sur la trésorerie résultant de la réduction de la juste valeur estimée de ZERVIATE (de €12,7 millions) et de NCX 4251 (de €15,1 millions) reflétant, respectivement, les variations du marché de la conjonctivite allergique aux États-Unis et les changements dans le plan de développement et le calendrier du NCX 4251.

---

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires net provient du chiffre d'affaires issu de collaborations moins les paiements de redevances.  
[www.nicox.com](http://www.nicox.com)

Au 31 décembre 2022, le Groupe Nicox disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de €27,7 millions contre €42,0 millions au 31 décembre 2021. La Société estime être financée jusqu'au deuxième trimestre 2024, exclusivement sur la base du développement du NCX 470.

Au 31 décembre 2022, la dette financière du Groupe Nicox s'élevait à €24,7 millions dont (i) €18,7 millions de financement obligataire accordé par Kreos Capital en janvier 2019, (ii) €1,8 millions de prêts garantis par l'Etat accordés en août 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et (iii) €4,2 millions de valeur actuelle attribuée à l'option de vente<sup>2</sup> accordée dans le cadre de la levée de fonds réalisée en novembre 2022. Le paiement de cette dette n'interviendrait qu'en cas d'exercice de l'option de vente, sous réserve des conditions énoncées à la note 2 ci-dessous.

### Point des activités corporate

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 28 février 2023 a approuvé le transfert de la cotation des titres de la Société du Compartiment C du marché réglementé Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris et a donné au Conseil d'administration tous pouvoirs pour la réalisation de ce transfert. Le transfert vers Euronext Growth Paris est soumis à l'accord de l'entreprise de marché Euronext Paris et doit intervenir avant le 27 février 2024, conformément aux résolutions votées par les actionnaires.

### Prochaines étapes clé

- **Communication des résultats de l'étude Mont Blanc sur le NCX 470 à des conférences clé dans le domaine de l'ophtalmologie** : l'analyse approfondie des données de l'étude de phase 3 Mont Blanc est achevée. Des présentations ont été faites au Congrès Annuel de l'American Glaucoma Society, AGS, (2-5 mars 2023, Austin, Texas, Etats-Unis) et sont prévues à d'autres conférences dont le Congrès Annuel de l'Association for Research in Vision and Ophthalmology, ARVO, (23-27 avril 2023, New Orleans, Louisiane, Etats-Unis) et le World Glaucoma Congress, WGC, (28 juin-1<sup>er</sup> juillet 2023, Rome, Italie) ainsi que des publications dans des revues.
- **Etude clinique de phase 3 Denali d'évaluation du NCX 470 chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire** : Principaux résultats attendus en 2025. Cette date est basée sur des projections d'augmentation du recrutement tenant compte notamment de la levée des restrictions liées au COVID-19 en Chine.
- **Initiation de deux nouvelles études cliniques de phase 3b visant à évaluer le mécanisme d'action double (oxyde nitrique et analogue de prostaglandine) dans la réduction de la pression intraoculaire (PIO) et les potentiels effets bénéfiques du NCX 470 sur la rétine** : Initiation prévue au premier semestre 2023.

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour les besoins de la publication du rapport annuel.

### A propos de Nicox

---

Nicox SA est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de Nicox est le NCX 470, un nouvel analogue de prostaglandine donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome ou d'hypertension oculaire. La Société mène également des activités de recherche sur le NCX 1728, un inhibiteur de la phosphodiesterase 5 donneur de NO, dans les maladies de la rétine. NCX 4251, une suspension ophtalmique innovante, brevetée, de nanocristaux de propionate de fluticasone, pour une application oculaire topique pour la sécheresse oculaire, est en cours de développement par Ocumension Therapeutics en Chine dans le cadre d'un accord de licence exclusif, et est disponible pour un partenariat ailleurs. Nicox

---

<sup>2</sup> Dans le cas d'une opération de fusion par absorption, d'une fusion par création d'une nouvelle société, d'une scission ou d'un changement de contrôle au sens de l'article L.233-3 I du Code de commerce dont la rémunération serait constituée d'actions Nicox d'une valeur inférieure à €1,70, (prix d'exercice des bons de souscription), Armistice peut demander à Nicox d'acheter à leur valeur Black Scholes (selon des modalités prédéfinies) les bons de souscription qui leurs ont été accordés. La valeur actuelle de cette option est révisée à chaque clôture et l'ajustement hors trésorerie de la valeur actuelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé en tant que produit financier ou charge financière.

génère des revenus provenant de VYZULTA<sup>®</sup>, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, dans le glaucome, et de ZERVIAE<sup>®</sup> dans la conjonctivite allergique. ZERVIAE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Eyevence Pharmaceuticals, LLC, (une filiale détenue par Santen Pharmaceutical Co., Ltd.) pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et de la majorité des pays d'Asie du Sud-Est.

Nicox dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Paris (Compartiment C : Mid Caps ; Mnémo : COX) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150.

Pour plus d'informations sur Nicox, ses produits ou son portefeuille : [www.nicox.com](http://www.nicox.com).

### Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co	Eric Yoo	Paris, France
Edison Investment Research	Pooya Hemami	London, Royaume Uni
H.C. Wainwright & Co	Yi Chen	New York, Etats-Unis
Kepler Cheuvreux	Arsene Guekam	Paris, France



*Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.*

### Contacts

#### Nicox

Gavin Spencer  
Executive Vice President, Chief Business Officer  
& Head of Corporate Development  
T +33 (0)4 97 24 53 00  
[communications@nicox.com](mailto:communications@nicox.com)

### Enoncés prospectifs

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox SA sont exposés au chapitre 3 du Document d'enregistrement universel, rapport annuel et rapport de gestion 2021 déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2022 dont le premier amendement a été déposé auprès de l'AMF le 19 mai 2022, au chapitre 2 du second amendement déposé auprès de l'AMF le 22 novembre 2022, au chapitre 2 de la Note d'opération déposée auprès de l'AMF le 22 novembre 2022 qui sont disponibles sur le site de Nicox ([www.nicox.com](http://www.nicox.com)).

#### Nicox S.A.

Drakkar 2 - Bât D  
2405 route des Dolines  
06560 Valbonne, France  
T +33 (0)4 97 24 53 00  
F +33 (0)4 97 24 53 99

ETAT CONSOLIDÉ DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Au 31 décembre :	
	2022	2021
<b>Chiffre d'affaires des collaborations</b>	<b>5 242</b>	<b>8 583</b>
Paiement de redevances	(1 971)	(1 350)
<b>Chiffres d'affaires net</b>	<b>3 271</b>	<b>7 233</b>
Frais de recherche et développement	(17 992)	(17 910)
Frais administratifs	(7 479)	(7 000)
Autres produits	762	843
Autres charges	(1 753)	(211)
<b>Résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles</b>	<b>(23 191)</b>	<b>(17 045)</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles		(1 205)
Dépréciation des immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	(10 870)	(27 760)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(33 959)</b>	<b>(46 010)</b>
Produits financiers <sup>(2)</sup>	6 062	3 456
Charges financières <sup>(3)</sup>	(2 288)	(4 851)
<b>Résultat financier net</b>	<b>3 774</b>	<b>(1 395)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(30 287)</b>	<b>(47 405)</b>
(Charge) et produit d'impôt sur le résultat	2 528	3 644
<b>Résultat après impôt</b>	<b>(27 759)</b>	<b>(43 761)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(27 759)</b>	<b>(43 761)</b>

- (1) Comprend en 2022 un ajustement complémentaire sans effet sur la trésorerie portant sur la juste valeur estimée du NCX 4251 réduite de €(10,9) millions en raison de la décision du Groupe de rechercher un partenaire pour poursuivre le développement du produit sur le marché américain. Comprend en 2021 deux ajustements sans effet sur la trésorerie portant (i) sur la juste valeur estimée de ZERVIAE aux Etats-Unis réduite de €(12,7) millions, en raison de l'évolution du marché de la conjonctivite allergique dans ce pays, et (ii) sur la juste valeur estimée du NCX 4251 réduite de €(15,1) millions reflétant les changements apportés au plan de développement et au calendrier pour NCX 4251.
- (2) Comprend en 2022 un produit de €3 millions relatif à l'ajustement de la valeur de l'option de vente accordée par Nicox à Armistice lors de la levée de fonds de novembre 2022. Le montant de €3 millions correspond à la variation de valeur entre la date du financement et le 31 décembre 2022.
- (3) Comprend en 2021 une perte nette de €(3,3) millions liée à la restructuration de la dette envers Kreos.

ETAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers d'euros	Au 31 décembre :	
	2022	2021
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs non courants</b>		
Goodwill	27 223	25 637
Immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	31 692	39 974
Immobilisations corporelles	240	1 023
Autres actifs financiers non courants	325	237
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>59 480</b>	<b>66 871</b>
<b>Actifs courants</b>		
Clients	2 639	1 086
Subventions publiques à recevoir	504	1 452
Autres actifs courants	1 279	377
Charges constatées d'avance	1 612	2 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 650	41 970
<b>Total des actifs courants</b>	<b>33 684</b>	<b>47 738</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>93 164</b>	<b>114 609</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	50 100	43 138
Prime d'émission	538 202	536 200
Réserve de conversion	7 665	5 953
Actions Propres	(978)	(847)
Déficit cumulé	(542 556)	(508 892)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>52 433</b>	<b>75 552</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Passifs financiers non courants <sup>(2)</sup>	24 606	21 160
Impôts différés	7 341	9 236
Provisions	578	661
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>32 525</b>	<b>31 057</b>
<b>Passifs courants</b>		
Passifs financiers courants	828	346
Dettes fournisseurs	3 102	3 649
Produits différés	2 183	1 970
Autres passifs courants	2 093	2 035
<b>Total des passifs courants</b>	<b>8 206</b>	<b>8 000</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>93 164</b>	<b>114 609</b>

- (1) Comprend en 2022 un ajustement complémentaire sans effet sur la trésorerie de la juste valeur estimée du NCX 4251, réduite de €(10.7) millions en raison de la décision du Groupe de rechercher un partenaire pour poursuivre le développement du produit sur le marché américain.
- (2) Comprend en 2022 €4,1 millions de valeur actuelle de l'option de vente accordée par Nicox à Armistice lors du financement de novembre 2022.